

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2022

Groupement forestier Broye-Vully



Préambule

Le présent rapport d'activité couvre la période s'étendant d'une Assemblée générale à l'autre.

Mot du directeur

En 2022, la pandémie du coronavirus étant derrière nous, le GFBV a pu reprendre ses activités normalement. Nous avons mis à disposition plus de 1'200 m³ de bois de service résineux pour la construction de la crèche de Cudrefin. Plusieurs écoles ont pu, à nouveau, découvrir la forêt. Un point important de notre charte d'entreprise fait référence à la formation ; avec le soutien de notre comité, une place de forestier-bûcheron a été nouvellement créée afin d'encourager l'accès à la formation de garde forestier. Cet engagement à durée déterminée prendra fin au 31 décembre 2025.

Nous sommes une jeune entité intercantonale qui connaît déjà du changement à la tête de sa direction. M. Julien Perey, garde forestier et responsable RH, nous a présenté sa démission et a quitté le GFBV au 31 mars 2023. Bon vent Julien !

Pour la première fois, les comptes et le budget ont été tenus. De nombreux défis nous attendent notamment : chauffage à copeaux à Payerne, accueil d'un nouveau collègue garde-forestier en la personne de M. Samuel Chammartin.

Je tiens à remercier les membres du comité pour leur soutien tout au long de l'année.

1. Organes

Le comité s'est réuni à 8 reprises au cours de l'année 2022 pour établir le budget 2023, traiter les affaires courantes et adopter les comptes 2022.

1.1 Comité

Le comité se constitue des personnes suivantes :

- M. Albert Pauchard (président) – Commune de Belmont-Broye
- M. Jacques Henchoz (vice-président) – Commune de Payerne
- M. Maxime Corthésy (responsable des finances) – Commune d'Avenches
- Mme Deborah Kaeser – Commune de Faoug
- M. Eric Soutter- Commune de Gletterens jusqu'au 31 janvier 2023
- M. Didier Cuany – Commune de Gletterens dès le 1 février 2023
- M. Bernard Rapin – Commune de Grandcour jusqu'au 10.10.2022
- M. Philippe Mayor– Commune de Grandcour dès le 27.11.2022
- M. Sébastien Rossier – Commune de Montagny jusqu'au 28 février 2023
- M. Rémy Grether – Commune de Montagny dès le 1^{er} mars 2023
- Mme Arlette Beureux – Commune de Vallon
- Mme Claire-Marie Spahr – Commune de Vully-les-Lacs
- M. Nicolas Joss* – Inspecteur des forêts du 6^e arrondissement Canton de Vaud
- M. Patrick Rossier* – Chef du 4^e arrondissement forestier Etat de Fribourg
- Mme Alexandra Progin* – secrétaire comptable
- M. Pierre-Alain Crausaz* – garde forestier, directeur
- M. Cyril Combremont* – garde forestier
- M. Julien Perey* – garde forestier

Suite au départ de M. Pleines à la retraite, nous sommes heureux d'accueillir M. Joss dans notre comité.

**Présents au Comité avec voix consultative.*

1.2 Membres du GFBV

- Commune d'Avenches : 222 ha
- Commune de Belmont-Broye : 63 ha
- Commune de Cudrefin : 78 ha
- Commune de Chevroux : 14 ha
- Commune de Delley-Portalban : 38 ha
- Commune de Faoug : 56 ha
- Commune de Gletterens : 24 ha
- Commune de Grandcour : 79 ha
- Commune de Montagny : 28 ha
- Commune de Payerne : 107 ha
- Commune de Saint-Aubin : 9 ha
- Commune de Trey : 22 ha
- Commune de Vallon : 6 ha
- Commune de Vully-les-Lacs : 117 ha
- Etat de Fribourg : 530 ha
- Etat de Vaud : 583 ha

Au total, le GFBV gère et entretient 1973 hectares de forêts publiques dans la Broye vaudoise et fribourgeoise ainsi que dans le Vully.

Dès 2023, il accueillera la Commune de Corcelles-près-Payerne parmi ses membres avec 37 ha de forêts publiques. Ainsi, en 2023, le GFBV atteindra 2'010 ha en gestion.

2. Personnel

2.1 Mouvements durant l'année

M. Nathan Torche a terminé son apprentissage au mois de juillet 2022 avec succès. Ce dernier a pu rester dans l'entreprise jusqu'au 31 décembre 2022 en tant que forestier-bûcheron, jusqu'à son entrée à l'armée.

M. Julien Brügger a débuté son apprentissage de forestier-bûcheron le 1^{er} août 2022.

Un poste de forestier/ère-bûcheron/ne avec engagement à durée déterminée a été créé afin de soutenir l'entrée à l'Ecole de Garde forestier à Lyss. Mme Gwendoline Erb a été engagée à ce poste et entrera en fonction le 17 août 2023.

M. Perey, garde forestier et responsable RH, a démissionné du Groupement pour le 31 mars 2023. Son successeur pour les tâches de garde-forestier entrera en fonction le 1^{er} octobre 2023. Il s'agit de M. Samuel Chammartin. Mme Progin, notre actuelle secrétaire comptable, reprendra les tâches RH étant titulaire d'un certificat d'assistante RH. Elle prévoit de poursuivre sa formation dans le but d'obtenir le brevet de spécialiste RH.

2.2 Ancienneté

M. Cyril Combremont, garde forestier et membre de la direction, a fêté ses 10 ans d'ancienneté.

2.3 Formation

M. Gillian Waser, forestier-bûcheron, a débuté la formation de conducteur d'engins forestiers qui lui permet de obtenir, à son terme, un brevet fédéral.

2.4 Accueil de stagiaires

Le Groupement forestier a accueilli en 2022, quelques 12 jeunes pour effectuer un stage « découverte » ou en vue d'une formation de forestier bûcheron. La plupart étaient domiciliés dans la région de la Broye et du Vully.

3. Activités

Le Groupement a accueilli durant 2 semaines un cours de génie et un cours de sylviculture pour les apprentis fribourgeois. De plus, un cours d'organisation de chantier (module E16) a été mis sur pied pour les futurs/es contremaîtres, machinistes et forestiers/ères ES.

Nous avons accueilli en stage.

e de garde-forestier M. Samuel Chammartin.

De plus, le GFBV a mis à disposition de la Commune de Cudrefin 1'200 m³ de bois résineux destinés à la construction de la crèche.

Finalement, un groupe de travail « Communication » a été mis sur pied afin de déterminer l'utilité d'un site internet et d'établir un cahier des charges qui a été soumis à plusieurs prestataires. Le mandat a été donné à RMGdesign Sàrl à Fribourg. Le projet est sur les rails et devrait voir le jour durant l'année 2023.

3.1 Plantations

Le GFBV a planté un peu **plus de 11'900 arbres répartis sur 18 hectares** de forêt. La majorité des arbres plantés sont des chênes. Les autres essences sont les suivantes : douglas, mélèze, cerisier, noyer et orme lisse.

3.2 Soins à la jeune forêt

Les soins à la jeune forêt représentent **112 hectares**. D'avril à septembre, le gros des travaux consiste en effet à soigner la jeune forêt. Les missions principales sont :

- de dégager les petits arbres de la ronce et d'autres plantes concurrentielles, dans les jeunes forêts et de les protéger contre le chevreuil.
- De dégager les arbres d'avenir afin d'assurer le développement optimal des plus beaux arbres, dans les peuplements plus âgés.

3.3 Exploitation

Le GFBV a exploité **13'948 m³ de bois**. Ils sont répartis de la manière suivante :

- 13409 m³ de coupes normales ;
- 539 m³ de coupes forcées, attaques de bostryche et vent.

3.4 Travaux pour tiers

L'entretien des mesures compensatoires de l'autoroute A1, tant fribourgeoises que vaudoises, font partie de nos activités en faveur des prestataires externes. Il s'agit de l'entretien des rives et des haies, le fauchage et la plantation de chênes, d'éliminer les néophytes.

3.5 Bois pour les centrales de chauffage à distance

Le Groupement forestier Broye-Vully fournit du bois pour les centrales de chauffage situées à : Domdidier, Montagny, Payerne (armée), aux entreprises Haldimann SA et Claude Limat SA. De plus, le Groupement a été approché par la Romande Energie pour la livraison de plaquettes destinées à un chauffage à distance qui devrait voir le jour sur la Commune de Payerne.

3.6 Tâches étatiques

En plus des activités de gestion des forêts, les gardes forestiers représentent les Cantons de Vaud et de Fribourg pour les tâches d'autorité. Souvent appelées « tâches étatiques », elles regroupent :

- La collaboration avec la centrale du service forestier
- La vulgarisation de la forêt, l'accueil de classes scolaires
- La promotion des ressources forestières
- Les martelages (désignation des arbres à abattre)
- Le conseil et l'autorisation de travaux pour les forêts privées
- L'activité de police (lois forestières et sur la faune)
- La surveillance sanitaire
- La surveillance des dangers naturels
- La promotion et le suivi de la biodiversité

Ce mandat représente 59% du poste de garde forestier pour la partie fribourgeoise et 39% pour chaque garde forestier pour la partie vaudoise.

Ce qui représente pour les propriétaires privés :

- Martelage du triage 4.1 : 3'183 sylvies coupes normales pour 19 propriétaires et 650 sylvies bostrychées pour 7 propriétaires
- Subvention soins aux jeunes peuplements : 4 ha pour 8 propriétaires
- Martelage 6.1 : 2'477 sylvies pour 42 propriétaires
- Martelage 6.2 : 1'560 sylvies pour 18 propriétaires

3.7 Prestations en faveur de la population

En 2022, les plantations des écoles et de l'arbre des 7 ans ont eu lieu dans les Communes d'Avenches, de Vully-les-Lac, de Cudrefin, Payerne, Chevroux, Missy, Corcelles-près-Payerne, Belmont-Broye, Gletterens et Montagny.

L'entretien des sentiers thématiques au bois de Mothey (Faoug) et Châtel (Avenches), l'entretien du sentier mycologique de la Chanéaz (Montagny), les fauchages des sentiers fribourgeois (14km) et de place de pique-nique (Berley (Montagny), Chanéaz (Montagny) et Belmont (Belmont-Broye)) font partie des prestations du GFBV.

Le Groupement a participé au Salon des métiers à Avenches, au Salon des métiers et de la formation à Lausanne ainsi qu'à START Forum des métiers à Fribourg.

Une excursion d'une journée a été organisée avec le GYB sur la découverte de la forêt.

En outre, le groupement a organisé plusieurs activités dans le cadre du passeport vacances VD.

Enfin, le GFBV a pris part aux journées forestières de la Montagne de Lussy, ce qui a permis de présenter nos activités en forêt.

4. Infrastructures

4.1 Véhicules

Au début de l'été, nous avons réceptionné notre tracteur forestier NOE. Ce dernier avait été commandé en 2021.

4.2 Matériel

Le Groupement a investi dans l'achat d'un gyrobroyeur pour un montant de 25'000.- francs. Il s'agit du remplacement d'une ancienne machine.



5. Finances

Les finances détaillées en quelques chiffres clés :

- **Bénéfice** : 16'895 francs
- **Masse salariale** : 1'474'197.- francs y compris les charges sociales, indemnités et frais
- Plus de 800'000.- francs ont été alloués à des **entreprises privées** de la région

Ventes des bois	1'333'169.92 Fr.	
Prestations	1'573'882.94 Fr.	
TVA sur ventes		52'621.71 Fr.
Frais d'acquisition		1'010'440.19 Fr.
Charge d'exploitation		1'715'090.25 Fr.
Amortissements		113'260.57 Fr.
Produits financiers	1'387.08 Fr.	
Charges financières		131.69 Fr.
Bénéfice	16'895.53 Fr.	

- **Bilan** : 2'498'614.20 francs
- **Dettes** : prêt du Fonds d'investissement forestier FIF de 210'000 francs
- **Capitaux propres** :
 - Fonds de gestion en commune des propriétaires : 1'100'000 francs
 - Apport fusion corporation et groupement forestier : 435'899.65 francs

Carte du périmètre des forêts gérées par le Groupement forestier Broye-Vully

